

Notification 2005 / 01

Prix Ramsar / MedWet du meilleur film sur l'Eau et les Zones Humides

Le Secrétariat de la Convention relative aux zones humides (Ramsar, Iran, 1971) présente ses compliments à la Mission permanente de... et a l'honneur de se référer à ce qui suit:

Le Secrétariat de la Convention de Ramsar et son Initiative pour les Zones Humides Méditerranéennes, MedWet, informent que l'appel à candidatures pour le **Prix Ramsar / MedWet du meilleur film sur l'Eau et les Zones Humides** est désormais ouvert. Les formulaires d'application sont disponibles sur www.ecofilms.gr. Le prix sera remis lors de *Ecofilms 2005*, Festival International du Film et des Arts Visuels de Rhodes, Grèce, du 21 au 26 Juin 2005.

Le but de cette manifestation est de promouvoir les initiatives et le talent des réalisateurs, en particulier pour des films (ou documentaires) relatifs aux thèmes de l'eau, des écosystèmes aquatiques, et plus particulièrement des zones humides. Les films peuvent traiter ce sujet à échelle globale, régionale ou nationale, et ce dans n'importe quelle région du monde.

Un jury composé d'experts du Secrétariat de la Convention de Ramsar et de MedWet, ainsi que de professionnels de l'industrie cinématographique choisira le vainqueur du prix Ramsar/MedWet, prix doté de 4000 €(quatre milles euros), financé par la Convention de Ramsar et MedWet.

La Convention de Ramsar sur les Zones Humides (www.ramsar.org), signé à Ramsar, Iran, en 1971, est le plus ancien des traités environnementaux internationaux, et veille à l'utilisation rationnelle des Zones Humides et des ressources en eau dans le monde. MedWet, l'Initiative pour les Zones Humides Méditerranéennes de la Convention de Ramsar (www.medwet.org) est une structure de collaboration de long terme pour la conservation des Zones Humides Méditerranéennes.

Afin de promouvoir la participation de réalisateurs originaires de votre pays lors de la manifestation *Ecofilms 2005*, le Secrétariat serait reconnaissant aux Parties Contractantes de bien vouloir appuyer la diffusion de cette information à toute personne ou organisme potentiellement concernés, ce qui inclue les organisations gouvernementales, les ONG, les organismes du monde de l'art et des médias ainsi que les institutions éducatives. La date limite de candidature pour *Ecofilms 2005* est fixée au 1er Mars 2005. Plus d'informations sont disponibles sur le site internet d'Ecofilms ainsi que dans les termes de références (en anglais seulement) ci-joints.

Le Secrétariat de la Convention sur les zones humides serait reconnaissant de voir le contenu de la présente note porté à l'attention des autorités nationales compétentes et saisit cette occasion pour renouveler à la Mission permanente de... l'assurance de sa plus haute considération.

Gland, le 13 janvier 2005

PJ : Termes de Référence